



Dossier suivi par la Direction Sportive :  
Benoît OSZUSTOWICZ : benoit.oszustowicz@ffr.fr

Marcoussis, le 1 septembre 2022

*A Mesdames et Messieurs les Président.e.s de Ligue Régionale,  
A Mesdames et Messieurs les Président.e.s de Comité Départemental,  
A Mesdames et Messieurs les Président.e.s de club ayant une/des équipes Compétitions-Loisirs participant  
aux championnats/tournois de rugby à XV, à X à 7, à 5 et/ou des Ecoles de Rugby*

**Objet : Le plan d'actions « BienJoué en sécurité » 2022/2023**

---

Mesdames et Messieurs,

Toujours soucieuse de préserver l'intégrité physique de nos licenciés pour la pratique du rugby, la FFR lance son plan d'actions « **BienJoué en sécurité** » pour la saison 2022/2023.

Ce plan d'actions prend en compte les problématiques suivantes :

- Maximiser la prévention des blessures au travers d'un programme de prévention qui a fait ses preuves au travers de données scientifiques et sur lequel les équipes techniques des clubs, des départements et des ligues pourront s'appuyer
- Faire passer les messages importants (sécurité, organisation structurelle...) en intervenant sur les différentes catégories et en créant du lien entre tous les intervenants (joueurs, éducateurs, arbitres...)
- S'appuyer sur les dispositifs de proximité mis en place sur l'ensemble des clubs

### **Les directives nationales à mettre en œuvre au plus près des clubs**

**1<sup>er</sup> Axe :** Sensibiliser au programme de prévention des blessures qui allie des situations concrètes de routine d'échauffement, de travail régulier de technique au placage et l'utilisation d'un outil pédagogique innovant : la chasuble (1) de placage cocrée avec GMF.

#### **2<sup>ème</sup> Axe :**

##### **✓ Niveau compétition et loisir :**

Organiser des regroupements d'entraîneurs/éducateurs en début de saison pour sensibiliser au respect de la règle du jeu comme levier essentiel d'une pratique en sécurité. Ce temps d'échange sera animé par les conseillers techniques (CTC – CTL – DTL) et les référents en arbitrage.

##### **✓ Niveau Ecole de rugby :**

S'assurer de la participation des éducateurs M14 et M12 aux « **Ateliers de Sensibilisation aux Règles** » du jeu (ancien CPA) et s'assurer de la participation des éducateurs M6 à M10 à l'action destinée à la découverte de la règle appelée « **l'arbitre acteur au cœur de son club** ».

Vous voudrez bien croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de nos salutations les plus sportives.

Christian Dullin  
Secrétaire Général de la F.F.R.

(1) Un jeu de 30 chasubles sera fourni à tous les clubs possédant au moins une équipe jeunes (M19/M16 engagées en compétition).



Attestation de présence Saison 2022 – 2023 pour l'axe n°2

Cette attestation doit être fournie par le club. Elle sera complétée et renvoyée à la Ligue Régionale d'appartenance (copie au comité départemental) pour le 30 octobre 2022.

Nom du club ..... Code FFR ..... Ligue : .....

Nom du Référent.e sécurité EDR .....

Nom du Référent.e sécurité Compétition .....

Educateurs.trices – Entraîneurs participant.e.s				
	NOM	PRENOM	CATEGORIES	Date de la journée
1			M 6	
2			M 8	
3			M 10	
4			M 12	
5			M 14	
6			M 15 F	
7			M 16 M	
8			M 18 F	
9			M 18 M	
10			Séniors F	
11			Séniors M	
12			Rugby Loisir	

Je, soussigné.e, ....., président.e du club, atteste qu'au moins un éducateur.trice / entraîneur par catégorie a participé.e aux actions de l'axe n°2 organisée sous la responsabilité de l'Equipe Technique Régionale/départementale.

Fait à , le .... / ..... / .....

Cachet du club

Signature Président.e du club